

Julien Hézard, délégué syndical CGT à Saint-Gobain PAM et secrétaire de l'Union départementale CGT de Meurthe-et-Moselle

« Un ouvrier posté a sept ans d'espérance de vie de moins qu'un ouvrier de jour »

Pouvez-vous rappeler votre position par rapport à la réforme des retraites ?

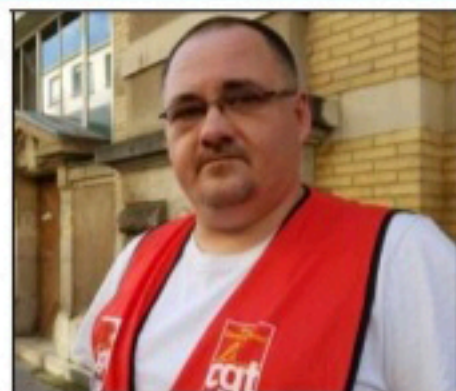
Nous défendons la retraite à 60 ans. Allonger l'âge du départ à la retraite est une réelle mauvaise nouvelle. Allez dire à un fondeur qui travaille à Saint-Gobain PAM qu'il va devoir travailler jusqu'à 64 ou 65 ans ! C'est un temps de travail impensable, vu la pénibilité de

“ Une intersyndicale départementales est prévue ce mercredi et très rapidement une journée de grève et de mobilisation ”

Julien Hézard
délégué syndical CGT à
Saint-Gobain PAM

ce genre de métier. Il faut avoir en tête qu'un ouvrier posté, c'est-à-dire qui travaille en 3 x 8, a 7 ans d'espérance de vie de moins qu'un ouvrier de jour. Ce n'est pas le même métier. Tout le monde sait qu'en règle générale, on n'a pas de problème de santé avant 62 ans. Si on rallonge l'âge de la retraite à 65 ans, un ouvrier qui a une espérance de vie de 57 ans va continuer à travailler durant 8 ans en mauvaise santé. Ce qui va générer des arrêts maladie avec le risque d'être licencié pour inaptitudes. Et il y aura un transfert de la caisse de retraite aux caisses d'assurance maladie ou de chômage. Ce n'est pas correct. La question de fond, c'est la productivité. Le progrès social et médical ne doit pas bénéficier qu'aux patrons. Chaque être humain y a droit. Comme bénéficiaire de la retraite est un droit.

Quelle est votre position par rapport au financement de la retraite ?



Il n'y a pas de problème de financement. Chacun cotise. Quant aux exonérations de cotisations, si on les enlève, il faut que ces exonérations aient des contreparties. Par exemple, le maintien des emplois. Ce n'est pas à cause du petit boulanger qu'il y a des problèmes, c'est à cause des grands groupes.

A la suite des annonces d'Élisabeth Borne, que prévoit la CGT ?

Dans la foulée, il y aura d'abord une intersyndicale nationale, suivie d'une intersyndicale départementale ce mercredi. Et très rapidement, une journée de grève et de mobilisation qui sera certainement suivie : d'une part, par les personnes qui devaient être en retraite prochainement et qui vont devoir travailler plusieurs mois de plus ; et d'autre part, par les jeunes, car il s'agit de leur avenir.

Propos recueillis par Martine SCHOENSTEIN